

Numans

Assurance &
Patrimoine



Retraite

Et si on faisait le point ?

La comprendre et l'anticiper avec

LE BILAN RETRAITE

Le saviez-vous ?

1 retraite sur 7 est erronée. Vérifier et faire reconnaître les droits acquis, c'est le point de départ d'une retraite sereine.



credits photos : Adobe Stock

Pourquoi faire un bilan retraite ?

- 1 Pour mieux comprendre ses droits et anticiper ses choix
- 2 Pour connaître ses futurs revenus et les optimiser davantage
- 3 Pour affiner l'âge idéal de départ
- 4 Pour ajuster les montants perçus avec d'éventuels rachats de trimestres
- 5 Pour adopter une stratégie d'épargne

A quel moment ?

Il n'y a pas d'âge pour faire un bilan retraite. Le faire le plus tôt possible est primordial pour avoir une vision claire sur ses futurs revenus. Il permet surtout de mettre en place une stratégie d'épargne efficace et ainsi maintenir le même niveau de revenus que ceux perçus en activité.

Pour qui ?

Tous les actifs, indépendants (chefs d'entreprise, libéraux...) et salariés. Le bilan peut être opportun au moment de la création de l'entreprise.

Votre diagnostic retraite
à partir de
980€ HT